

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DU COLLÈGE LIONEL-GROULX
(A.G.E.E.C.L.G. Inc.)**

Comité de représentation étudiante (C.R.E.)

à 11h40 du mercredi 27 novembre 2019 au Collège Lionel-Groulx

Local : Salle de réunion (D-225)



**ASSOCIATION DES
ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS
DU COLLÈGE LIONEL-GROULX**

Procès-verbal

Sont présent-es :

Valérie Turcotte	Claudia Bérubé
Vincent Blondeau	Florence Daunais
Akane May Suarez	Camille Curotte
Éléonord Robert-D'Amour	François Giguère
Bruno Marcotte (observateur)	Ariane Brochu

1. Procédures d'ouverture

1.1 Ouverture de l'assemblée

Résolution :

Ouverture de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

1.2 Présidium, secrétariat et gardien du temps

Résolution :

Valérie est à la présidence

Bruno est au secrétariat

Adoptée à l'unanimité

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution :

L'ordre du jour est adopté

Adoptée à l'unanimité

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente

Résolution :

Le PV précédent est adopté

Adoptée à l'unanimité

1.5 Lecture de la liste de rappel

La liste de rappel est lue.

2. Tour de table

Il n'y a pas de tour de table

3. Adoption de la politique d'embauche

Présentation de la politique d'embauche par Bruno Marcotte

Florence Daunais souligne qu'elle devra être féminisée

Résolution :

Que la politique d'embauche soit adoptée, considérant qu'elle sera féminisée.

Proposé par Valérie Turcotte

Appuyé par Éléonord Robert-D'Amour

Adopté à l'unanimité.

4. Position à propos de la résolution du SEECLG

Valérie Turcotte demande les commentaires sur les tensions entre l'asso et la direction

Points de contenu pour la réaction :

- Les grèves!
- L'ouverture du courrier
- Le flou sur la reconnaissance de la levée de cours suite à l'AG du 27 février 2019.
- le courriel de peur concernant les 82 jours
- le fait que des membres de la direction ont accédé au POC alors qu'ils nous avaient mis sous l'impression qu'ils loueraient des locaux à l'externe.
- Rétérer que si le collègue croit à l'environnement, il doit entraîner d'autres collègues avec lui et pas seulement penser à son «rayonnement».
- L'utilisation du mot boycott plutôt que grève et la désignation des journées de grève en tant que «journée environnementale» dans le calendrier scolaire.
- La présence de membres de la direction devant les locaux à l'assemblée générale

Éléments à considérer :

- Éléonord Robert-D'Amour et Valérie Turcotte mentionnent le texte de Yannick Binnet.
- Vincent Blondeau mentionne que le mouvement dépasse le collègue et qu'ils ne devraient donc pas le prendre personnel.
- Florence Daunais souligne qu'il faut faire comprendre que la grève est le seul moyen d'action véritable.

Un «wrap-up» sera amené au comité asso-collège.

5. Indexation des frais de scolarité par la direction (position et plan d'action)

Présentation de l'enjeu par Éléonord Robert-D'Amour.

Vincent Blondeau rappelle de la position de l'asso en facteur de la gratuité scolaire.

Vincent Blondeau rappelle que la CÉ se prétend être un rempart contre la marchandisation de l'éducation.

Résolution :

Que le plan d'action soit mis en place:

- Faire une pétition.
- Faire un communiqué
- Faire un graphique avec les projections
- Demander à la CÉ de prendre position contre l'indexation.

Proposé par Éléonord Robert-D'Amour

Appuyé par Vincent Blondeau

Adopté à l'unanimité

6. Point pour une éventuelle AG

Discussion du contenu possible d'une assemblée générale cet hiver.

Points proposés :

- Entente concernant le transport en commun.

Vincent Blondeau souligne qu'une semaine environnementale est prévue du 30 mars au 3 avril par la coalition environnementale l'hiver prochain.

Résolution :

Réaliser un sondage en personne sur tablette avant l'AG où on demanderait aux étudiant-es à quel point ils-elles sont prêt-es à s'impliquer en environnement.

Proposé par Camille Curotte

Appuyé par Valérie Turcotte

Adopté à l'unanimité

7. Demandes de financement

François Giguère présente les demandes de financement.

1. Technique bureautique.

Diner promotion centre d'aide en bureautique.

Demandé : 500\$.

Avis du comité finances : 280\$.

Résolution :

Envoyé un courriel demandant le montant des billets vendus
Montant maximal de 400\$ alloué.
Le comité financement va rembourser en fonction des dépenses faites

Proposé par François Giguère
Appuyé par Valérie Turcotte
Adopté à l'unanimité

2. Geneviève Houle. Atelier de chant. Club socioculturel.

Demandé : 3000\$
Avis du comité finances : n'a pas été traité par le comité.

Résolution :

Accorder 3000\$. C'est un montant maximal sur remboursement de facture si le projet est géré par les étudiant-es directement ou un chèque au service socioculturel si c'est ce service qui est l'organisateur.

Proposé par François Giguère
Appuyé avec enthousiasme par Valérie Turcotte
Adopté à l'unanimité

3. Simulation parlementaire.

Demandé : 2000\$
Dépenses prévues: 5050\$
Avis du comité : 2350\$

Résolution

Accorder 2350\$

Proposé par François Giguère
Appuyé par Alec Gazeryan
Adopté à l'unanimité

4. Étudiants technique en bureautique. Organisation d'évènement.

Demandé : 500\$
Avis du comité : 425\$

Résolution :

Accorder 425\$

Proposé par François Giguère
Appuyé par Valérie Turcotte
Adopté à l'unanimité

5. Voyage au Maroc

Demandé : 1500\$
Recommandation du comité : 5000\$

Résolution :

Accorder 5000\$

Proposé par François Giguère
Appuyé par Éléonord Robert-D'Amour
Adopté à l'unanimité

6. *Arts visuels. Voyage à New-York pour 20 étudiant-es.*

Demandé : 1000\$
Pas traité en comité finance.

Résolution :

Accorder 1000\$

Proposé par François Giguère
Appuyé par Akane May
Adopté à l'unanimité

7. Technique buerautique 3 cohortes (TBU)

Accordé pour 100\$

8. Instances

8.1 Remplacement de Felipe sur le comité Asso-Collège

Felipe sera remplacé au retour des fêtes. Éléonord Robert-D'Amour fera un post facebook.

8.2 Remplacement de Felipe Gauthier sur le comité Employeur

Pour l'instant Felipe ne sera pas remplacé.

9. Syndicalisation des permanents.

Bruno Marcotte fait le topo sur les démarches de syndicalisation en cours avec le SEESOCQ.

Bruno Marcotte présente la demande que les passes de transport en commun soient payées par l'employeur.

Éléonord Robert-D'Amour présente la proposition que le salaire de David soit égalisé avec celui de Bruno, c'est-à-dire à 25.50\$ / heure.

Un huis clos est déclaré. Les employés quittent la pièce.

Résolution :

Que la passe annuelle de transport en commun TRAM soit payée aux employés permanents (jusqu'à la zone 5)

Proposé par Éléonord Robert-D'Amour

Appuyé par Alec Gazeryan
Adopté à l'unanimité

Résolution :

Que l'augmentation de salaire de David à 24,50\$ de l'heure, rétroactif à la journée suivant sa dernière journée de probation.

Proposé par François Robert-D'Amour
Appuyé par Valérie Turcotte
Adopté à l'unanimité

Fin du huis clos, retour des employés.

10. Levée de l'assemblée

Résolution :

Levée de l'assemblée

Proposé par François Giguère
Appuyé par Valérie Turcotte
Adopté à l'unanimité